

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

TROISIÈME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE
EN CANADA.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles,
en 1672.

CHAPITRE VI.

ZELE DE LOUIS XIV POUR L'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE CANADIENNE.

I.

Le Roi excite M. de Laval à procurer l'éducation de la jeunesse:

En procurant l'augmentation de la colonie, le Roi s'efforçait, autant que le permettaient les circonstances, de favoriser et de multiplier les moyens d'éducation et d'instruction pour les enfants, en appuyant de son autorité, ou en aidant, par ses largesses, les personnes, qui s'étaient volontairement dévouées à cette œuvre capitale. Il écrivait à M. de Laval, le 9 avril 1667 : " Comme j'ai été informé des soins continuels que vous apportez pour vous bien acquitter des fonctions épiscopales, et pour maintenir les peuples dans leur devoir envers Dieu et envers moi, par la bonne éducation que vous donnez et faites donner aux enfants : je vous écris cette lettre, pour vous témoigner le gré que je vous en fais, et vous exhorter de continuer une conduite si bonne et si salutaire. " De son côté, Colbert écrivait à ce même Prélat, en lui envoyant de la part du Roi six mille livres : " Quoique vous fassiez l'une de vos plus importantes occupations de bien faire élever les enfants, permettez-moi, Monsieur, de vous supplier d'en user toujours à leur égard avec la même bonté que vous avez fait jusqu'ici : parce qu'il est certain que c'est le meilleur moyen de bien policer la colonie, et d'y former des gens capables de servir Dieu et le Prince, dans toutes les professions différentes où ils se trouveront engagés, pendant le cours de leur vie. "